
PROJET TERRITORIAL HAUTS DE PROVENCE RHODANIENNE

Au printemps, ce sont sept réunions qui ont été organisées au cœur même du territoire concerné par le Projet Territorial Hauts de Provence Rhodanienne.

Quatre d'entre elles se sont déroulées en mai 2017 et s'adressaient essentiellement aux représentants du monde agricole.

Les trois autres ont eu lieu un peu plus tard : en juin 2017, et visaient davantage les élus politiques locaux.

Ces réunions avaient pour objectif de faire la présentation de ce projet dont l'enjeu est de sécuriser l'alimentation en eau des différents usagers dans le Nord-Vaucluse et le Sud-Drôme.



PRINCIPALES INFORMATIONS LIEES AUX REUNIONS:

- Calendrier des réunions : p.2
- Invités : p.2
- Invitation diffusée auprès des acteurs du monde agricoles : p.3
- Invitation diffusée auprès des élus locaux : p.5
- Participation aux réunions des 11 et 12 mai 2017 : p.7
- Participation aux réunions des 21 et 22 juin 2017 : p.8
- Photos-reportage : p.10
- Présentation réalisée lors des réunions à l'attention des acteurs du monde agricole (11 et 12 mai 2017) : p.14
- Présentation réalisée lors des réunions à l'attention des élus locaux (21 et 22 juin 2017) : p.29
- Comptes rendus des réunions : p.48
- Contacts : p.48

❖ Calendrier des 7 réunions :

Date	Horaire	Lieu	Salle	Public visé
11 mai 2017	9h30	Valréas (84)	Salle Vignarès	Monde agricole
11 mai 2017	13h30	Vaison la Romaine (84)	Espace culturel	Monde agricole
11 mai 2017	16h30	Travaillan (84)	Salle des fêtes	Monde agricole
12 mai 2017	9h30	Suze la Rousse (26)	Salle voûtée	Monde agricole
21 juin 2017	9h30	Suze la Rousse (26)	Salle des fêtes	Elus locaux
21 juin 2017	14h00	Sablet (84)	Salle des fêtes	Elus locaux
22 juin 2017	9h30	Valréas (84)	Salle Vignarès	Elus locaux

❖ Invités :

Réunions à l'attention du monde agricole	Réunions à l'attention des élus locaux
<ul style="list-style-type: none"> - 3900 exploitants agricoles - ASAs - OPA - Coopératives agricoles - Organisations de producteurs - CAPL 	<ul style="list-style-type: none"> - 81 communes - Communautés de communes - Conseils départementaux - Conseils régionaux - Sous-Préfectures - ASAs - OPA - Syndicats de bassin - Syndicats d'aménagement du territoire - SDIS

❖ Invitation diffusée auprès des acteurs du monde agricole :

POLE TERRITOIRES EAU ET ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par : Lauriane CHAMBON & Marine JOURDREN

04.90.23.65.13

Chambre départementale d'agriculture

Site Agroparc – TSA 58432

84912 Avignon cedex 9

Madame, Monsieur,

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse a lancé depuis mars 2017, en collaboration avec la chambre d'agriculture de la Drôme, une étude opérationnelle dans le but de sécuriser l'utilisation des ressources en eau agricole pour faire face aux changements climatiques. A cet effet, elle s'apprête à lancer **une grande enquête** pour évaluer **les besoins en eau d'irrigation** sur un territoire couvrant le Nord Vaucluse et le Sud Drôme.

Votre exploitation se situe dans le territoire concerné dont vous trouverez un plan au dos. **Votre participation à l'enquête est essentielle pour dimensionner au mieux les aménagements à réaliser, comme par exemple la création de réseaux d'irrigation collectifs sous-pression à partir du Rhône.**

Afin de faire une première estimation des zones où les besoins en eau sont les plus importants, nous avons joint à ce courrier **un questionnaire anonyme** vous permettant d'exprimer **la situation de votre exploitation en matière d'irrigation**. A ce niveau de l'étude, **votre collaboration est donc très importante**. Merci de bien vouloir nous retourner ce questionnaire renseigné au moyen de l'enveloppe jointe préaffranchie.

Si vous le préférez, vous pouvez remplir le questionnaire par internet sur le site de la chambre de Vaucluse : <http://www.paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-du-vaucluse>

Par ailleurs, nous vous serions reconnaissants de joindre sur la page 4 du sondage votre autorisation nous permettant de collecter les informations relatives aux données parcellaires de votre exploitation. Cet imprimé est facultatif. Cependant, il nous sera très utile pour améliorer notre connaissance du territoire. Vous avez également la possibilité de ne joindre que vos coordonnées dans le cas où vous souhaiteriez être recontacté. **Cela n'entravera en rien le traitement anonyme du sondage.**

Merci donc de retourner ces documents complétés à nos services grâce à l'enveloppe préaffranchie.

Enfin, pour vous informer plus largement et échanger sur les enjeux de ce projet, **nous vous invitons vivement à participer à l'une des réunions publiques** de votre choix qui se tiendront **les 11 et 12 mai 2017 (voir détail au dos)**, en notre présence.

Comptant sur votre participation et votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sandrine ROUSSIN PHILIBERT
Membre Chambre Drôme

André BERNARD
Président Chambre Vaucluse

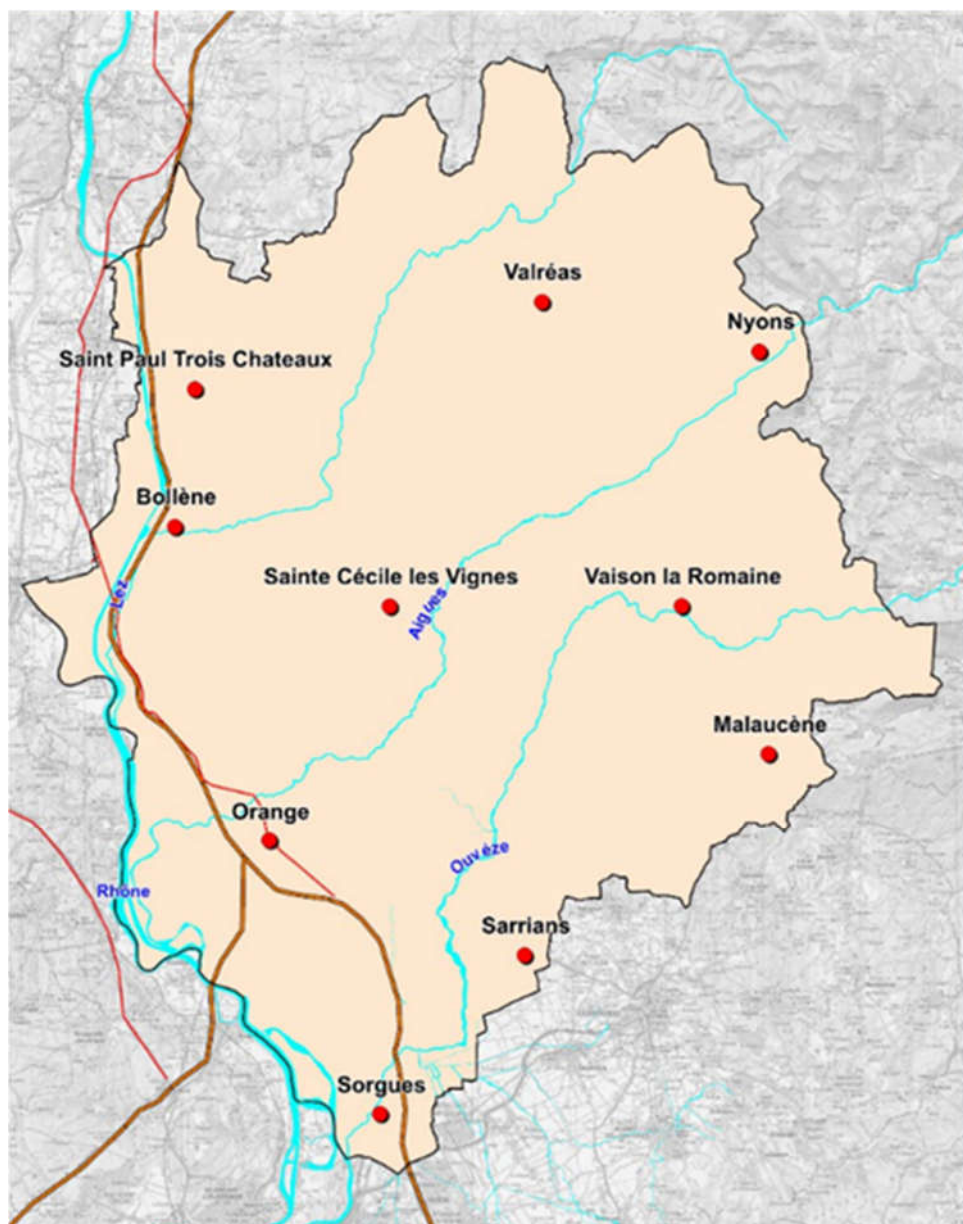


Dates et lieux des réunions publiques pour les exploitants agricoles

Jeudi 11 mai 2017		
9h30 à Valréas Salle Vignarès Chemin Moulin neuf	13h30 à Vaison-la-Romaine Espace culturel 105 av. François Mitterrand	16h30 à Travaillan Salle des fêtes Place Jean Moulin

Vendredi 12 mai 2017
9h30 à Suze-la-Rousse Salle voûtée Route de la Verdière

Plan du territoire faisant l'objet de l'enquête



Invitation diffusée auprès des élus locaux :

POLE TERRITOIRES EAU ET ENVIRONNEMENT

Dossier suivi par : Lauriane CHAMBON & Marine JOURDREN

04.90.23.65.13

Chambre départementale d'agriculture

Site Agroparc – TSA 58432

84912 Avignon cedex 9

Objet : Invitation réunions d'information sur le Projet de gestion de l'eau « Hauts de Provence Rhodanienne » à destination des collectivités du territoire

Madame, Monsieur,

Le territoire formé par les trois bassins versants du Lez, de l'Ouvèze et de l'Aygues/Eygues, a été classé en Zone de Répartition des Eaux par l'Etat. Ce classement rend compte du déséquilibre structurel qui existe entre les capacités des ressources en eau locales et les utilisations. Ce classement impose des objectifs de réduction des autorisations de prélèvements d'eau à tous les usages. Ce sont près de neuf millions de mètres cube d'eau qui seront à économiser chaque année par les agriculteurs, les canaux d'irrigation, les communes, les industriels, à horizon 2021. Les nouveaux prélèvements seront interdits.

Parallèlement, les besoins en eau s'accroissent du fait du changement climatique. Les températures augmentent, les pluies sont réparties inégalement dans l'année, avec de fortes précipitations en automne hiver et des sécheresses accentuées en été. Les filières agricoles de la zone, en particulier la viticulture, s'inquiètent de cette évolution qui conduit à des baisses de rendement et des baisses de qualité de la production.

Les territoires agricoles traditionnellement irrigués, au bord des cours d'eau, reculent au profit de l'urbanisation. L'agriculture se déplace vers les zones de coteaux qui ne disposent pas d'équipements hydrauliques. Les forages individuels se multiplient dans les nappes phréatiques, en particulier la nappe patrimoniale du Miocène dont l'usage devrait être à terme réservé à l'eau potable.

Fortes de ces constats, et sous le pilotage de la Préfecture de Vaucluse au travers du Projet territorial « Hauts de Provence Rhodanienne », les deux Chambres d'agriculture ont pour mission d'évaluer de manière précise les besoins en eau actuels et futurs de tous les types d'usagers, et la capacité des ouvrages hydrauliques actuels à satisfaire ces besoins. Il s'agit de déterminer des aménagements dans les secteurs où même les économies d'eau ne permettront pas de satisfaire la demande locale. L'objectif final est d'engager rapidement les premières phases de travaux d'installation de réseaux d'adduction d'eau permettant de sécuriser les différents usages, tout en allégeant la pression sur les ressources déficitaires ou patrimoniales. **La solution de mobilisation de ressources de substitution, comme le Rhône, est d'ores et déjà envisagée.**

L'implication des collectivités locales dans la détermination des actions d'économies d'eau, d'adaptation des réseaux d'irrigation et de développement de nouveaux ouvrages est plus que jamais indispensable. Le

projet territorial est le moyen de co-construire avec les différents acteurs un programme d'amélioration des conditions d'accès à l'eau de tous les usagers. C'est pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur ce projet, et pour prendre connaissance de vos attentes et de vos suggestions, que nous vous invitons à participer aux réunions suivantes :

- **Le mercredi 21 juin 2017 :**
 - 9h30-11h30 : Salle des fêtes de **SUZE LA ROUSSE**
 - 14H00-16H00 : Salle des fêtes de **SABLET**
- **Le jeudi 22 juin 2017 :**
 - 09h30-11h30 : Salle Vignarès – **VALREAS**


Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation du projet. Nous vous invitons également à consulter le site internet de la Chambre d'agriculture de Vaucluse pour en suivre l'évolution.

<http://www.paca.chambres-agriculture.fr/la-chambre-dagriculture-du-vaucluse>

Si vous le jugez utile, nous vous serions reconnaissants de nous préciser le nom et les coordonnées de la ou des personnes qui seraient intéressées à suivre de plus près l'évolution de ce projet, pour le compte de votre collectivité.

En comptant sur votre appui à ce grand projet d'avenir, et sur votre mobilisation lors des réunions, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sandrine ROUSSIN PHILIBERT
Membre de la Chambre Drôme



André BERNARD
Président Chambre Vaucluse



❖ Participation aux réunions des 11 et 12 mai 2017 :

Date	Horaire	Commune	Nombre de participants
11/05/2017	9h30	Valréas	61
11/05/2017	13h30	Vaison la Romaine	35
11/05/2017	16h30	Travaillan	68
12/05/2017	9h30	Suze la Rousse	58

Soit un total de **222 participants sur l'ensemble des 4 réunions.**

Ont été présents/représentés, en plus des agriculteurs :

A VALREAS :

- Municipalité de Visan
- Cave coopérative de Saint Pantaléon les Vignes
- Municipalité de Taulignan
- Syndicat des vignerons de Valréas
- Municipalité de Richerenches
- CAPL
- SEA Valréas
- CC Enclave des Papes-Pays de Grignan
- Municipalité de Grillon
- SYGRED
- ADIV

A VAISON LA ROMAINE :

- Municipalité de Vaison la Romaine
- Cave coopérative de Puyméras
- Municipalité de Mollans sur Ouvèze
- CAPL
- ASA de Séguret
- Coopérative du Nyonsais
- ASA de Mirabel aux Baronnies
- UP Canal du Moulin
- CD84
- Municipalité de Vacqueyras
- Cave coopérative de Gigondas
- Municipalité d'Entrechaux
- ASA de Roaix
- Fédération des caves coopératives
- ASA Ouvèze Ventoux

A TRAVAILLAN :

- CAPL
- Syndicat Général des Côtes du Rhône
- 1 courtier en vin
- Cave coopérative de Sainte Cécile les Vignes
- Municipalité de Jonquières
- CRPACA
- SAFER PACA
- Municipalité de Piolenc
- Municipalité de Sérignan du Comtat
- Municipalité d'Uchaux
- Cave coopérative de Sérignan du Comtat
- CD84
- Municipalité de Camaret sur Aigues
- ASA Violès
- Député-Maire d'Orange
- ASA de Sablet
- REM

A TRAVAILLAN :

- Municipalité de Travaillan
- ASA du Grès de Bollène
- ASA Canal du moulin de Tulette
- FDSEA
- CAPL
- ASCO des Jardins
- Municipalité de Vinsobres
- CA26
- ASA de Sainte Cécile les Vignes

Participation aux réunions des 21 et 22 juin 2017 :

Date	Horaire	Commune	Nombre de participants
21/06/2017	9h30	Suze la Rousse	12
21/06/2017	14h00	Sablet	20
22/06/2017	9h30	Valréas	13

Soit un total de **45 participants sur l'ensemble des 3 réunions.**

Ont été présents/représentés :

A SUZE LA ROUSSE :

- Syndicat du Bassin versant de l'Aygues/Eygues
- Maire de Buisson
- Municipalité de Suze la Rousse
- ODG de Grignan lès Adhémar
- AFR de Vinsobres
- ASA Resse et Colombier de Suze la Rousse
- Municipalité de de Tulette
- Municipalité de Saint Restitut
- Municipalité de Vinsobres

A SABLET :

- Municipalité d'Uchaux
- CAPL
- CD84
- SAFER84
- 1 hydrogéologue
- Municipalité de Vacqueyras
- CC Baronnies en Drôme Provençale
- 1 agriculteur
- Municipalité de Lafare
- ODG de Beaumes de Venise
- Sous-Préfet de Carpentras
- Coopérative viticole de Roaix-Séguret
- Municipalité de Camaret sur Aigues
- DRAAF
- CRPACA

A VALREAS :

- Municipalité de Visan
- CA26
- SIDREI
- SCoT BVA/Orange
- SMBVL
- Sénatrice Drôme
- Maire de Vinsobres
- SEA Valréas
- Elu CA84

❖ Photos-reportage :



Le Maire de Vaison la Romaine, Jean-François PERILHOU, aux côtés du Président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, André BERNARD, introduisant la réunion du 11 mai 2017.



Valréas, le 11 mai 2017, première des 4 réunions à l'attention des agriculteurs.



Forte mobilisation des exploitants agricoles lors de la réunion de Travaillan, le 11 mai 2017.



Sandrine ROUSSIN, élue de la Chambre d'agriculture de la Drôme accompagnant le Président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse et le Maire de Suze la Rousse, Michel RIEU, en préambule de la réunion du 12 mai 2017 à Suze la Rousse.



Seconde réunion sur la commune de Suze la Rousse, le 21 juin 2017.



Jean-François MONIOTTE, Sous-Préfet de Carpentras, Bénédicte MARTIN, Présidente de la Commission Agriculture au sein du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-D'azur, étaient présents lors de la réunion du 21 juin 2017 organisée à Sablet.



La Sénatrice de la Drôme et Maire de Vinsobres, Marie-Pierre MONIER, est venue prendre connaissance de l'ampleur du projet lors de la réunion qui s'est tenue à Valréas, le 22 juin 2017.

❖ Présentation réalisée lors des réunions à l'attention des acteurs du monde agricole (11 et 12 mai 2017) :

**Projet de Territoire
Hauts de Provence Rhodanienne**

*Sécuriser l'alimentation en eau pour l'irrigation
et les autres usages*

TERRES d'AVENIR

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VAUCLUSE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

Réunions publiques - 11 et 12 mai 2017

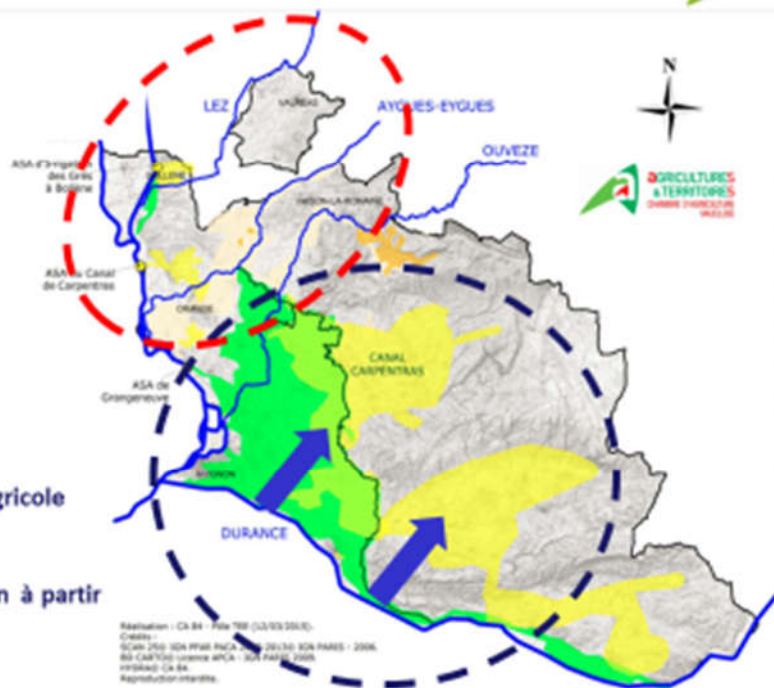
**L'accès à l'eau pour
l'agriculture : le défi majeur
des années à venir**

Constat 1: L'inégal accès à l'irrigation en Vaucluse



- 1/3 du territoire agricole non sécurisé

- 2/3 du territoire agricole sécurisé
- Réseaux d'irrigation à partir de la Durance



Constat 2 : Restriction de l'accès à l'eau locale



3 cours d'eau déficitaires classés en Zones de répartition des eaux



➔ Plus de 9 millions de m³ à économiser
Dont 8 millions de m³ à économiser en irrigation

- 9 arrêtés sécheresse entre 2002 et 2016
- Réduction des autorisations de prélèvements d'eau pour tous les usagers de - 20 à - 40% en 2021
- Obligation de répartir un volume d'eau limité entre les usagers agricoles au 1^{er} janvier 2019 - OUGC

Constat 2: Restriction de l'accès à l'eau locale



Nappe du Miocène réservée à l'eau potable

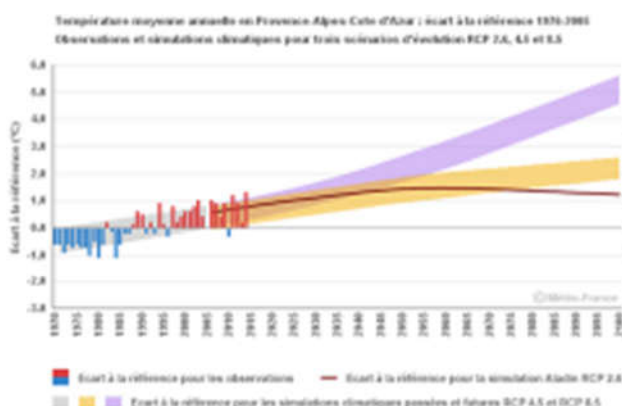


- Politique d'opposition pour les nouveaux forages
- Identification de secteurs à préserver pour l'eau potable où les forages actuels seront fermés

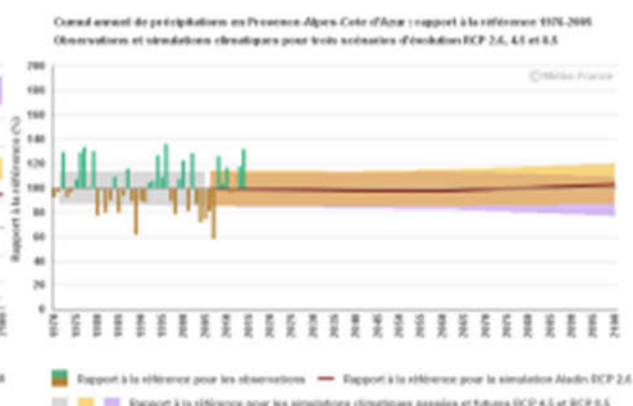
Constat 3 : Augmentation des besoins en eau agricole



Augmentation tendancielle des températures



Evolution de la répartition des pluies durant l'année



Source des cartes: <http://www.meteofrance.fr>

Le projet de territoire Hauts de Provence Rhodanienne

Construire une vision collective de la gestion de l'eau



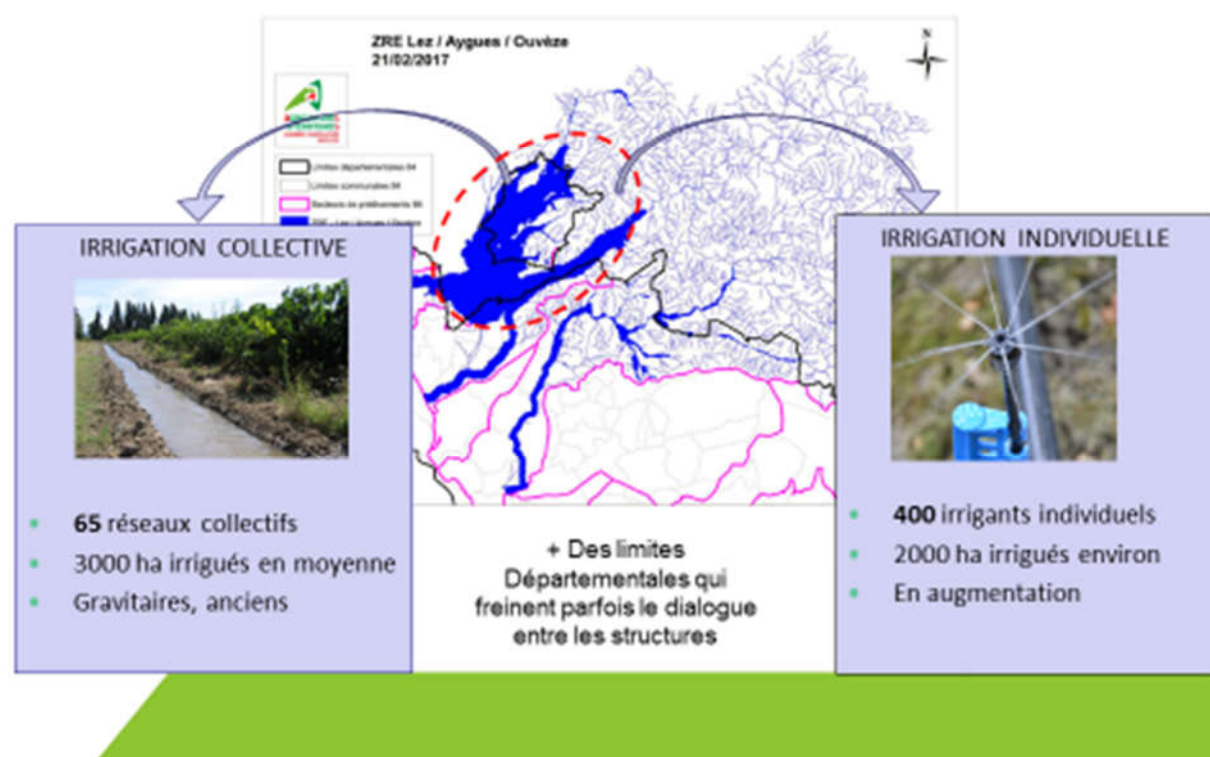
Un territoire très morcelé d'un point de vue
administratif



- 76 communes
- 10 EPCI
- 3 Syndicats de rivière
- 2 Départements
- 2 Régions



Une organisation de l'irrigation très éclatée



Un projet pour ce territoire : gérer de manière concertée ses ressources en eau pour l'usage agricole



- **S'organiser entre préleveurs** pour décider ensemble du partage et de l'utilisation de l'eau:
 - ASAs
 - Communes
 - Syndicats de rivière
 - Départements, Etat
- Se mettre d'accord sur la manière de faire **des économies d'eau** sur les ressources locales
- Proposer **des actions de modernisation et de substitution** pour permettre le développement raisonné des réseaux d'irrigation

Sécuriser et développer l'irrigation dans ce territoire

Pour quoi faire?



1. Irrigation = Dynamisme socio-économique



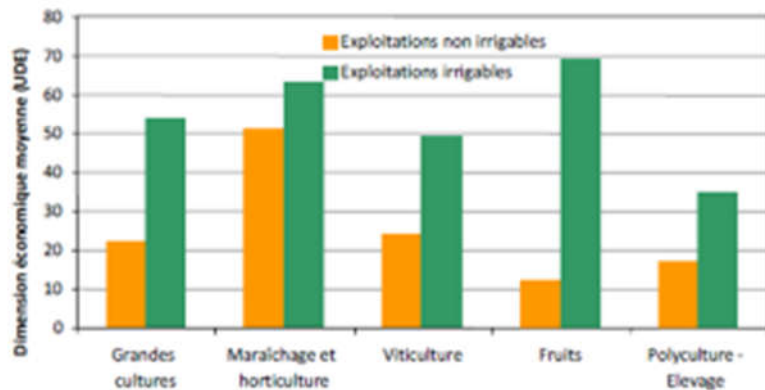
L'agriculture irriguée en région PACA et Languedoc-Roussillon, c'est

- **+ 8500 €** de chiffre d'affaires par ha irrigué
- **22 emplois créés** pour 100 ha irrigués
 - 13 emplois directs
 - 9 emplois indirects
- Arboriculture, maraichage, horticulture, riziculture n'existeraient pas sans irrigation
 - 8% de la SAU agricole
 - **60% du Produit Brut Végétal**

1. Irrigation = Dynamisme socio-économique



Dimension économique moyenne selon l'accès à l'eau

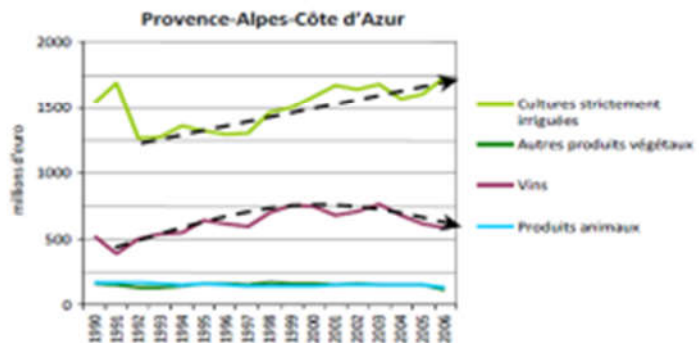


L'accès à l'eau : un critère déterminant pour les exploitations agricoles

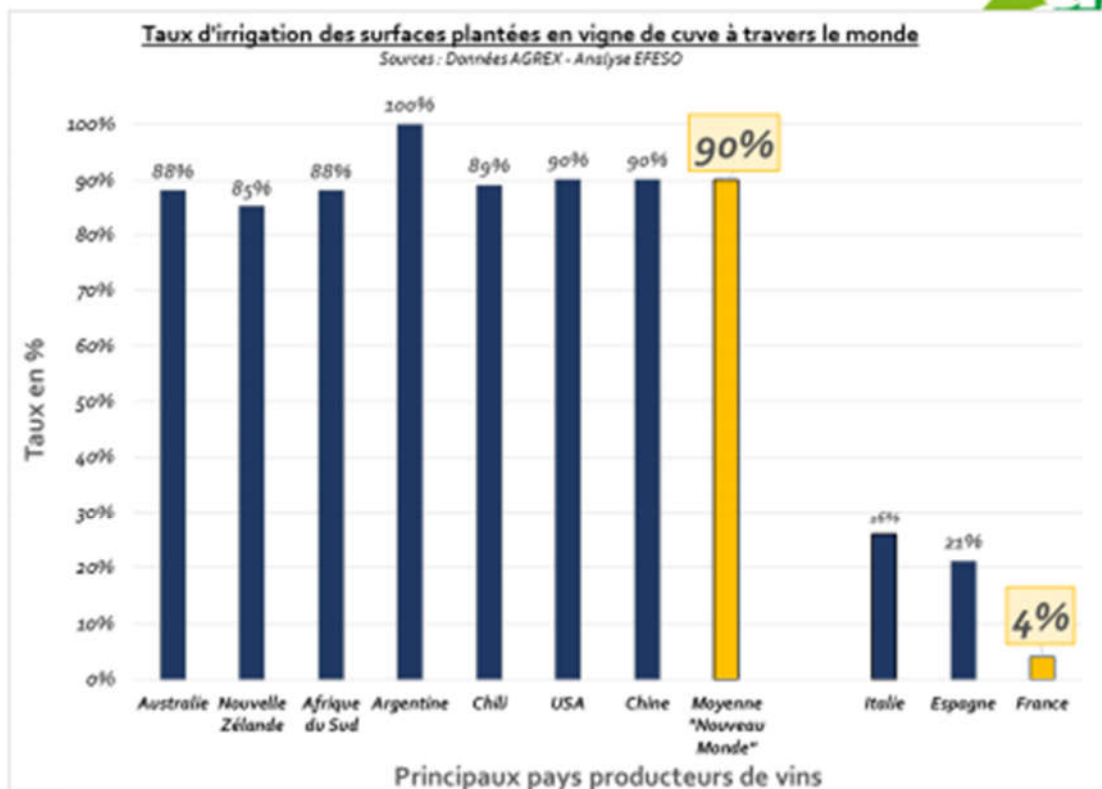
2. Irrigation = sécurité et compétitivité



- Régulation de la production en qualité et quantité
- Assurance contre les risques de sécheresse, premier poste de dépenses du fonds des calamités agricoles en France



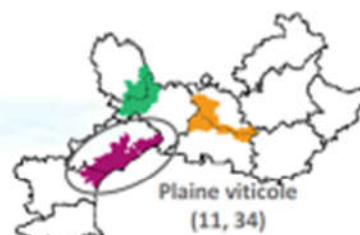
2. Irrigation = sécurité et compétitivité de la vigne



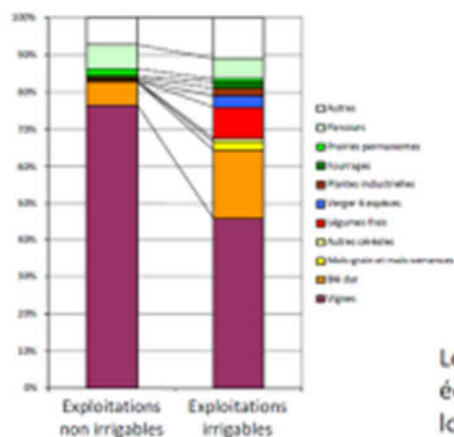
3. Irrigation = Diversification des exploitations



Exemples à l'échelle de petites régions agricoles



Composition de la SAU en 2000



Répartition des exploitations par orientation principale

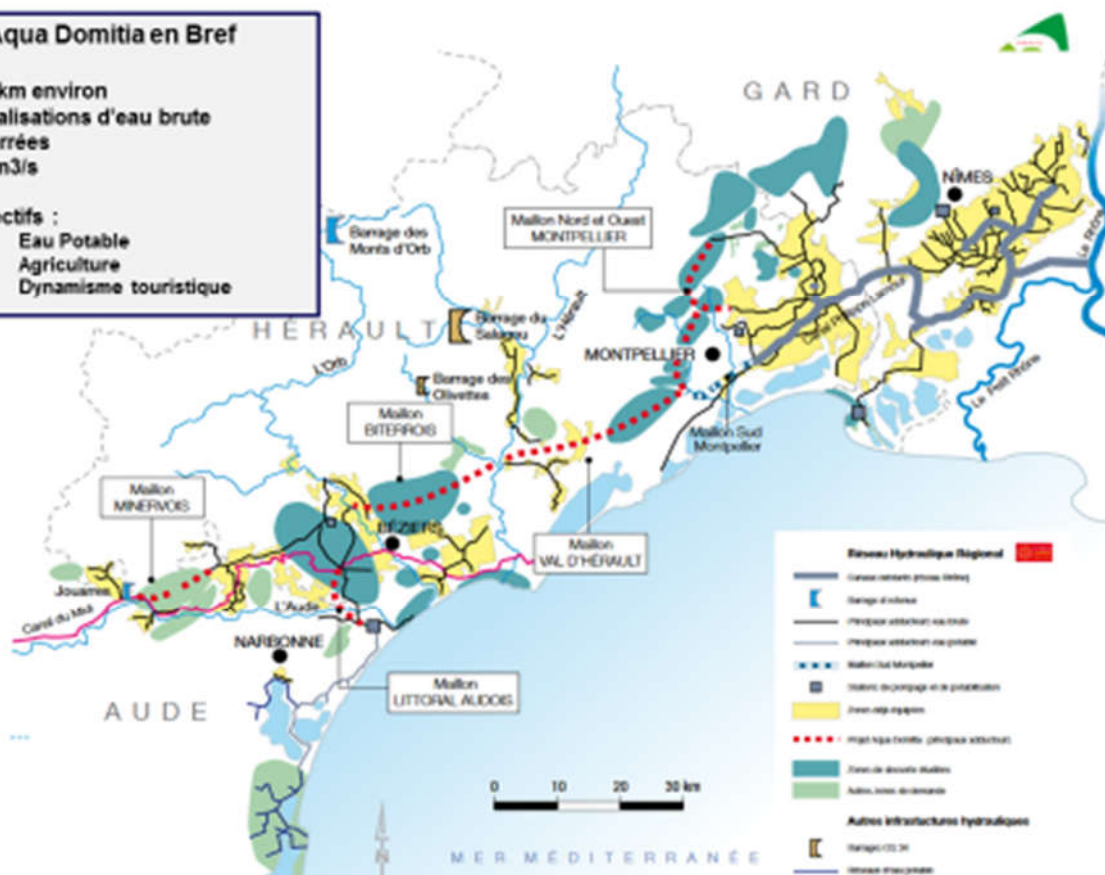


Les exploitations viticoles sont de dimension économique 2 fois plus importante lorsqu'elles sont irrigables

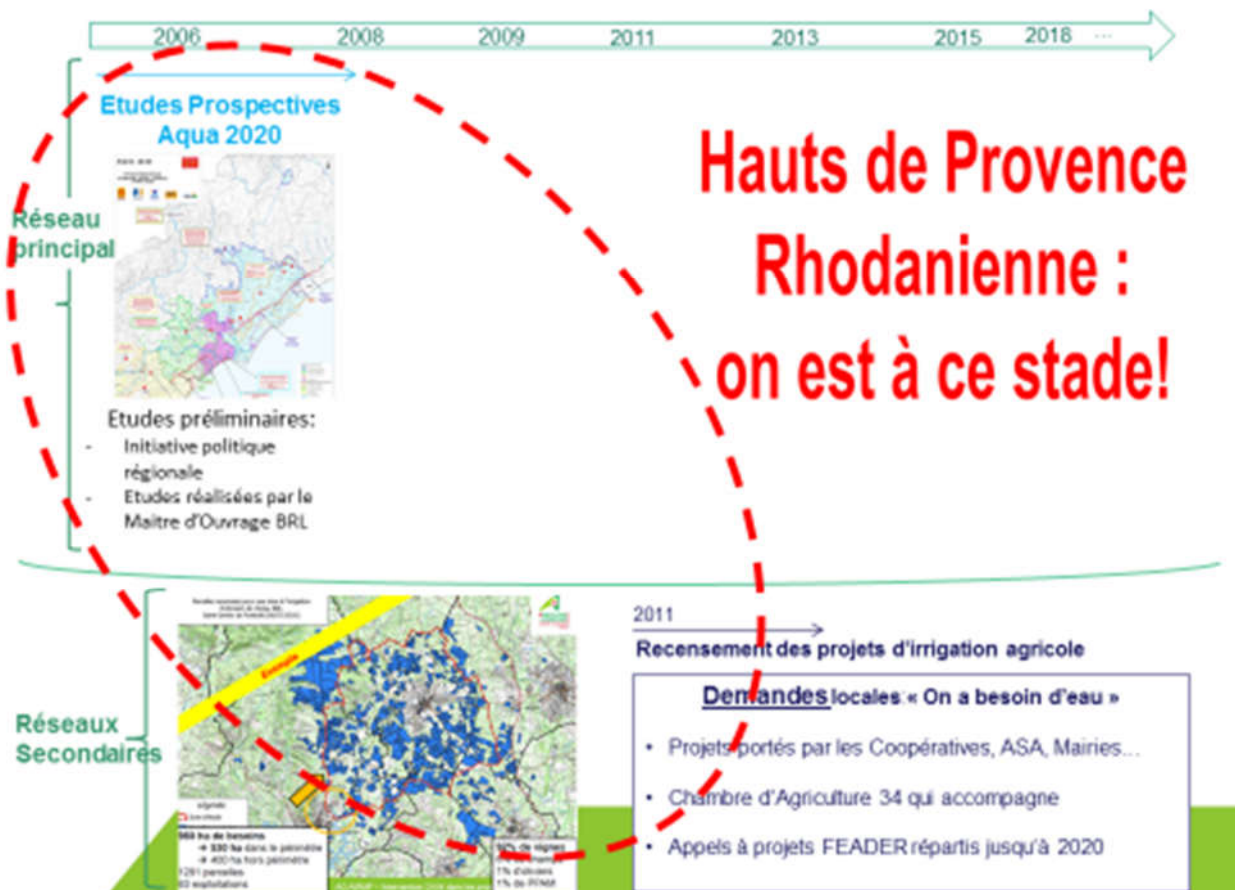
L'exemple du projet de réseau d'irrigation Aqua-Domitia en Languedoc Roussillon



- Aqua Domitia en Bref**
- 130 km environ
 - Canalisations d'eau brute enterrées
 - 2,5 m³/s
 - Objectifs :
 - Eau Potable
 - Agriculture
 - Dynamisme touristique



Source: Aqua Domitia_2012_Vers une sécurisation durable des besoins en eau de la région_Décision du maître d'ouvrage



Retour d'expérience AquaDomitia



Ce qui a bien fonctionné

- **Appui politique fort** du Maire de Montpellier/Psdt Région
- **Besoins en eau potable + eau agricole**
- Présence d'un maître d'ouvrage dynamique : la société du **Bas Rhône Languedoc**
- **Des volontés locales** de moderniser les anciens réseaux existants

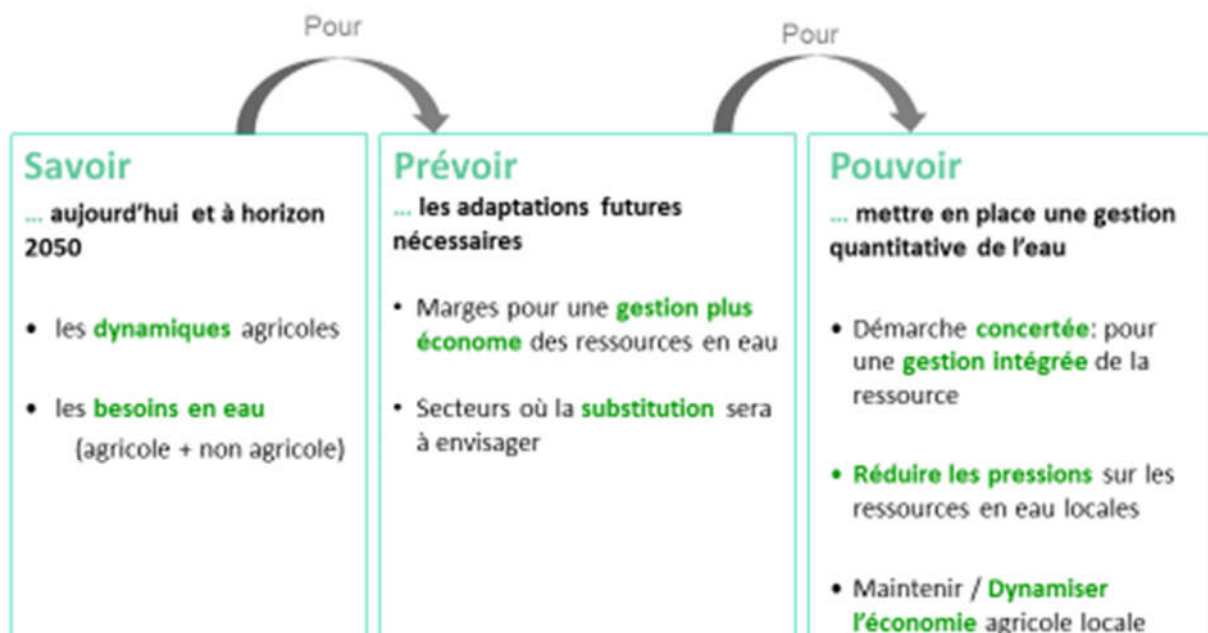
Ce qui a moins bien fonctionné

- **Des hésitations politiques** dans le choix **des tracés des réseaux**
- **Des besoins très sous-estimés** (diagnostic fait en 2006, travaux en 2015)

L'intervention des Chambres d'agriculture dans le territoire Hauts de Provence Rhodanienne



Objectifs généraux



1 Savoir - Recenser les besoins



- **Questionnaires** adressés aux **3900 exploitations agricoles** sur les **besoins en eau d'irrigation**
- **Enquêtes** détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles **dans secteurs à enjeux**
- **Enquêtes** auprès des **ASAs, Coopératives, Communes, Com Com**

PROJET TERRITORIAL « Hauts de Provence Rhodanienne »

Enquêter vos besoins en eau d'irrigation

Ce questionnaire, anonyme et confidentiel, vise à collecter les données en eau et Nord-Rhône Sud-Ost de votre territoire et ainsi identifier et évaluer au mieux les besoins en irrigation, qui vous aidera ensuite à l'élaborer sur votre territoire. Merci de nous le retourner avant le 30 juin 2022 au Centre de Service Client de votre territoire. Attention à votre confidentialité et à votre sécurité. Merci également de nous en faire part à l'adresse: ASAs@hautsdeprovence.com

1. Profil de votre exploitation

1.1. Dans quelle commune se situe votre siège d'exploitation ? _____

1.2. Dans quelle(s) commune(s) exploitez-vous principalement ? _____

1.3. Quelle est votre production agricole dominante ? _____

1.4. Quel est le mode de production sur votre exploitation ?
 Agriculture extensive Agriculture irriguée (ou en association) Agriculture biologique

1.5. Comment évolue-t-elle le dynamisme de votre exploitation ?
 En développement En récession En stabilité

1.6. Quelle est la surface agricole utile totale de votre exploitation ? _____ hectares

1.7. Comment se répartissent approximativement les productions de votre exploitation ?

Vignes : Noix : Amandes : Pistaches : Oliviers : Autres : _____

Céréales : Légumineuses : Maïs : Autres : _____

Horticulture : Autres : _____

Arbres : Arbustes : Autres : _____

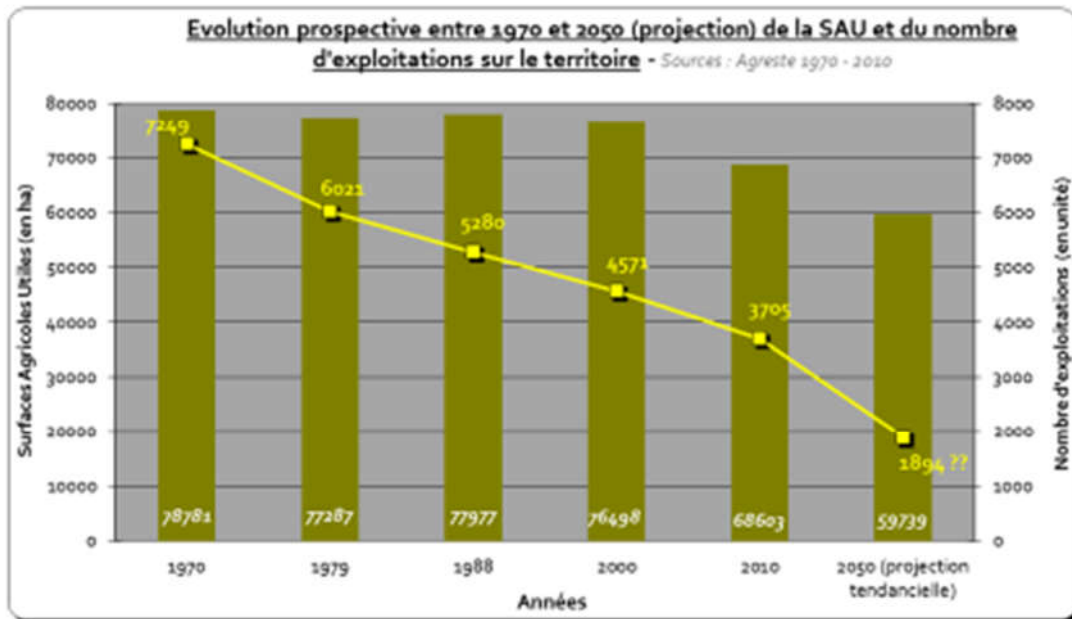
Maraîchage : Autres : _____

Élevage : Autres : _____

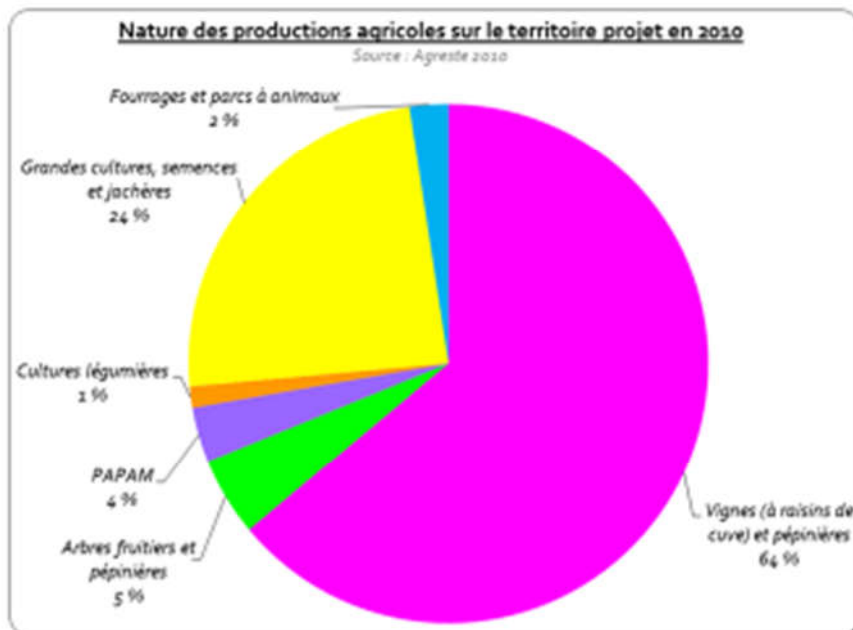
Production animale (autres que les ovins et les bovins) : Autres : _____

Si difficile pour les questions de sens, c'est le cas du sujet !

1 Savoir - Connaître la dynamique agricole



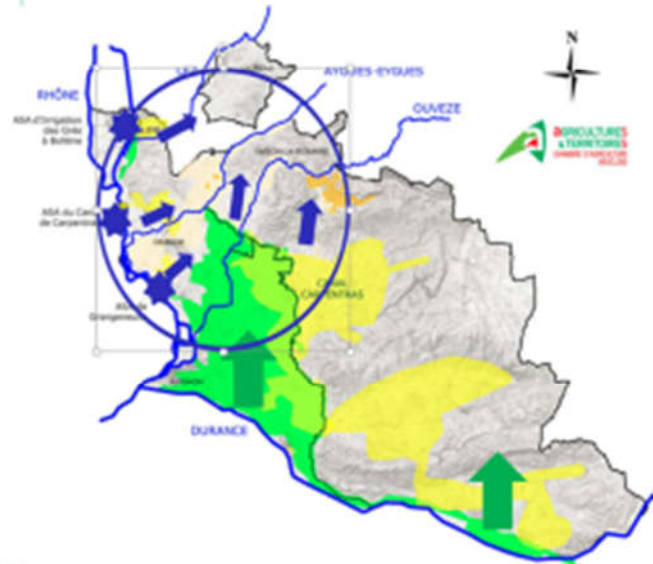
1 Savoir - Connaître l'évolution des productions



2 Prévoir - Proposer des scénarios d'aménagements



- **Moderniser** les réseaux anciens des **ASAs Aygues Ouvèze** pour faire des **économies d'eau**
- **Etendre des réseaux sous-pression** à partir des trois prises d'eau sur le **Rhône**
- **Mailler les réseaux** existants avec l'eau de **Durance** : **Canal Carpentras – ASAs Ouvèze**
- Réaliser des **aménagements locaux** : **forages collectifs, retenues collinaires**



3 Pouvoir – Réaliser les réseaux d'irrigation



Identifier les **porteurs de projets** des travaux :

ASAs,
Collectivités,
Société d'aménagement,
autres entités à créer ...

Convaincre les partenaires de l'intérêt collectif à **soutenir les projets**

Obtenir les autorisations administratives



Quelles suites immédiates?



- **Principaux vecteurs de diffusion des informations:**
 - Site de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse
 - Site de la Préfecture de Vaucluse
 - Presse locale et Agricole
- **Échéances à venir**
 - **Juin 2017:** publication du compte-rendu des réunions et des réponses à toutes les questions écrites
 - **Premier trimestre 2018:** résultats de l'enquête sur les besoins en eau :
 - Cartographie des secteurs prioritaires
 - Scénarios d'aménagements pour ces secteurs



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VAUCLUSE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



L'Europe investit dans les zones rurales



❖ Présentation réalisée lors des réunions à l'attention des élus locaux (21 et 22 juin 2017) :

Projet de Territoire Hauts de Provence Rhodanienne

Sécuriser l'alimentation en eau pour l'irrigation et les autres usages

Réunions élus locaux
21 et 22 juin 2017

The map displays the project territory in the Hauts de Provence Rhodanienne region. It features a network of rivers (blue lines) and roads (red lines) overlaid on a satellite-style terrain map. Key locations marked include Carpien les Bains, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Tulette, Tulette-Claude les Vignes, Tulette la Bastonne, and Mollans. The territory is outlined in white, and various administrative boundaries are shown in black. The map is titled 'Présentation du territoire projet' and includes a scale bar and north arrow.

Logos of partner organizations: AGRICULTURE & TERROIRS, AGRICULTURE & TERROIRS, LA DED ME, Département VAUCLUSE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, safer, AGRICULTURE & TERROIRS, and CNR.

Le territoire d'étude : quelques données clefs

Un territoire d'étude très vaste et morcelé sur le plan administratif ...

- Aire d'étude couvrant presque **1 620 km²** sur un territoire allant de Roche-St-Secret (26) au nord à Sorgues (84) au sud et de Mollans (26) à l'est jusqu'à Mondragon (84) à l'ouest
- A cheval sur 2 régions (PACA & ARA) et 2 départements (84 & 26) et aux marges des territoires administratifs
- **81 communes** : 47 vauclusiennes + 34 drômoises
- 11 EPCI plus ou moins concernées
- 3 Syndicats de rivière

... mais cohérent sur le plan géographique

- **200 000 habitants** répartis et concentrés pour plus de 75 % sur le Vaucluse (INSEE 2013)
- Structuré autour d'1 fleuve, le Rhône et de 3 principaux cours d'eau : le Lez, l'Aygues / Eygues et l'Ouveze

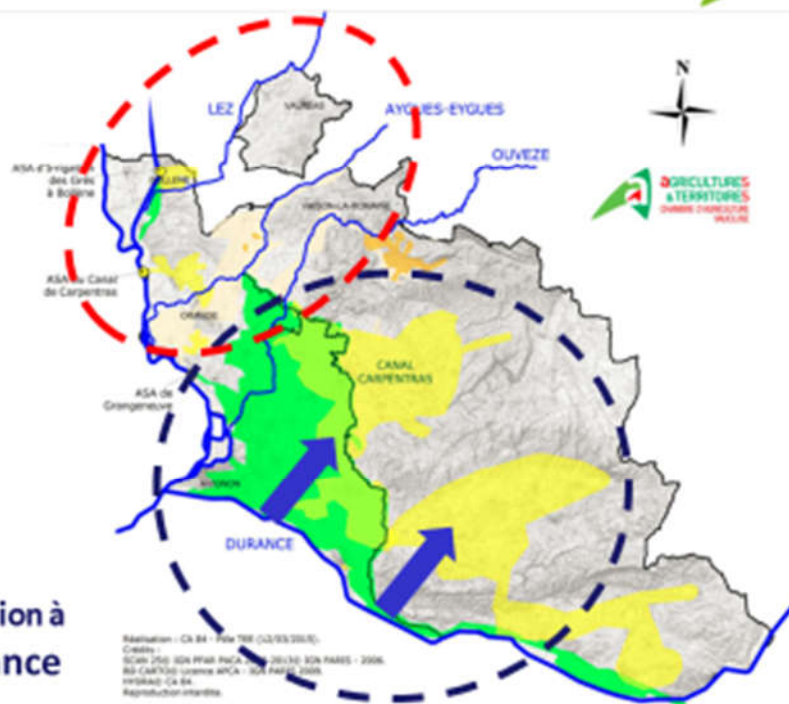


L'accès à l'eau pour l'agriculture : le défi majeur des années à venir

Constat 1: L'inégal accès à l'irrigation en Vaucluse



- 1/3 du territoire agricole non sécurisé
- 2/3 du territoire agricole sécurisé
- Réseaux d'irrigation à partir de la Durance



Constat 2 : Restriction de l'accès à l'eau locale



3 cours d'eau classés en
Zones de Répartition
des Eaux - ZRE

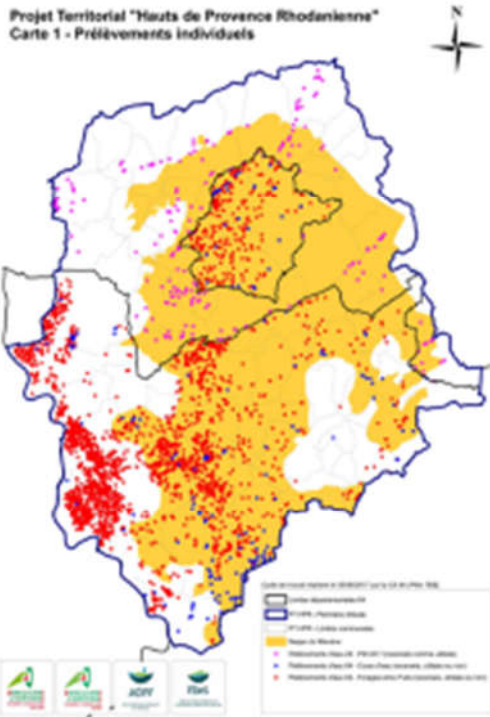
LEZ
AYGUES/EYGUES
OUYEZE



9 millions de m³
d'eau à économiser pour 2021

- 9 arrêtés sécheresse entre 2002 et 2016
- Réduction des autorisations de prélèvements d'eau pour tous les usagers de - 20 à - 40% en 2021
- Obligation de répartir un volume d'eau limité entre les usagers agricoles au 1^{er} janvier 2019 - OUGC

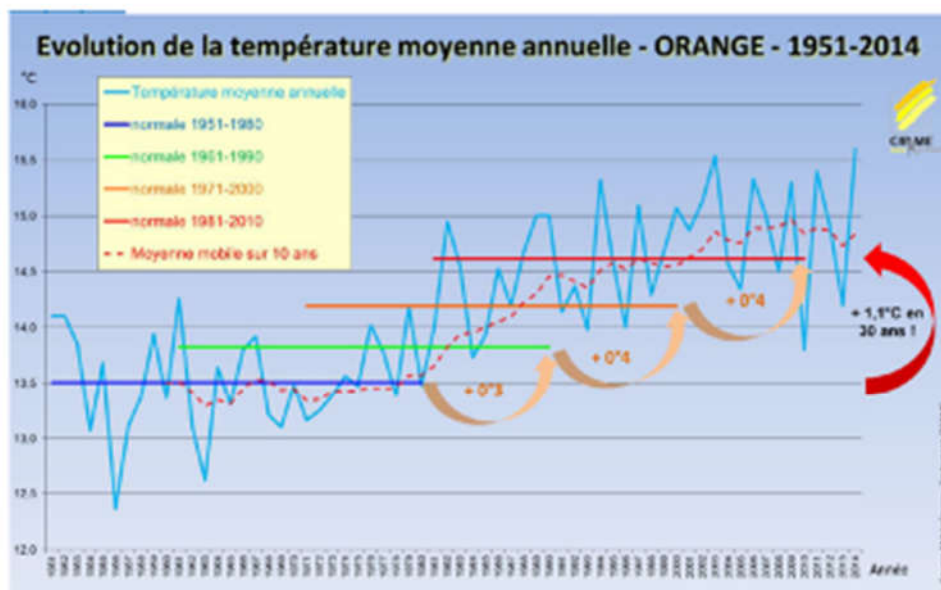
Constat 2 : Restriction de l'accès à l'eau locale



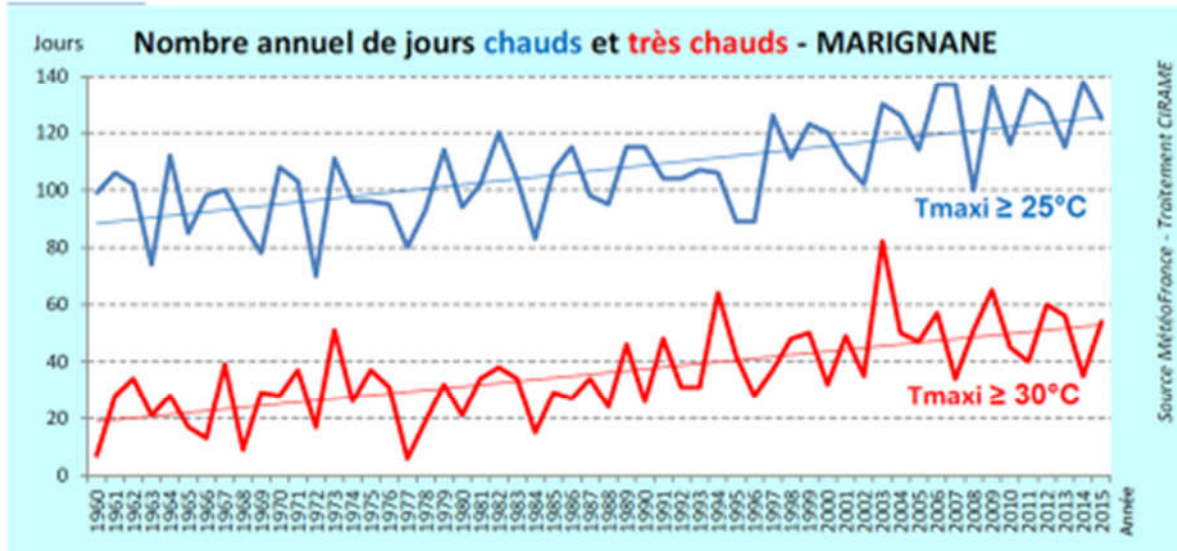
Nappe du Miocène réservée à l'eau potable

- Politique d'**opposition** pour les nouveaux forages
- Identification de secteurs à préserver pour l'eau potable où les forages actuels seront fermés

Constat 3 : changement climatique Augmentation des températures



Constat 3 : changement climatique Augmentation du nombre de jours très chauds



Constat 3 : changement climatique Augmentation des températures et irrégularité des précipitations

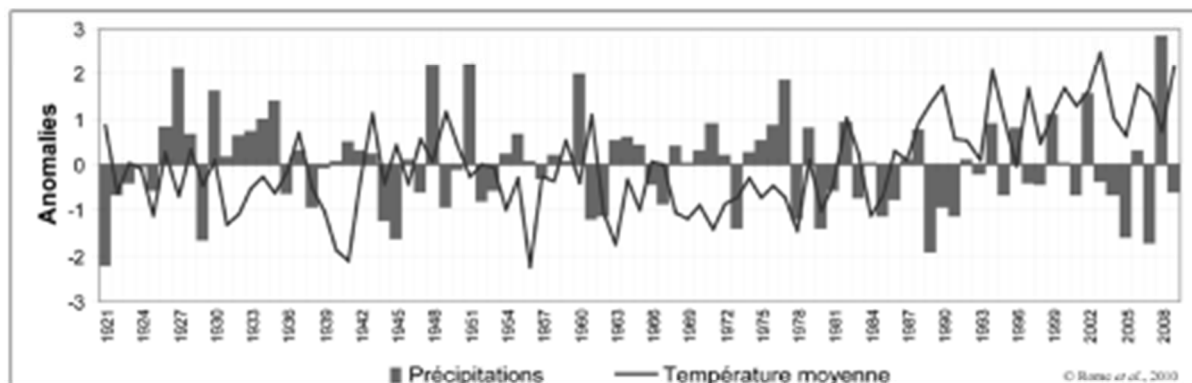
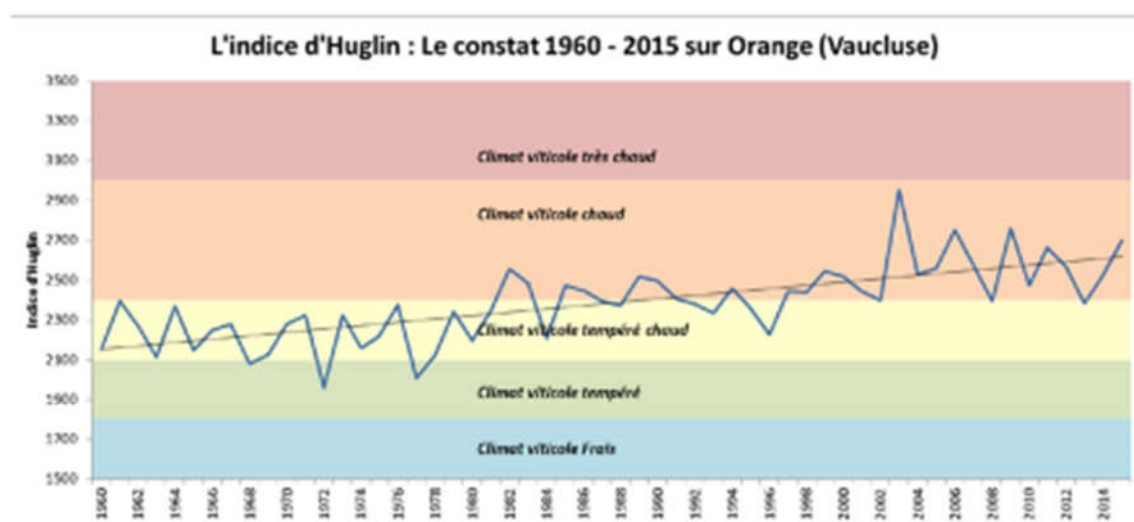


Figure 4 : Variations thermiques et pluviométriques interannuelles à la station de Montélimar (1921-2009) ; les séries annuelles sont centrées réduites ; les données sont obtenues auprès de Météo-France.

*DECLIC / Drôme Eau Climat Impacts Changement climatique

Constat 3 : changement climatique Vers un climat viticole de régions chaudes

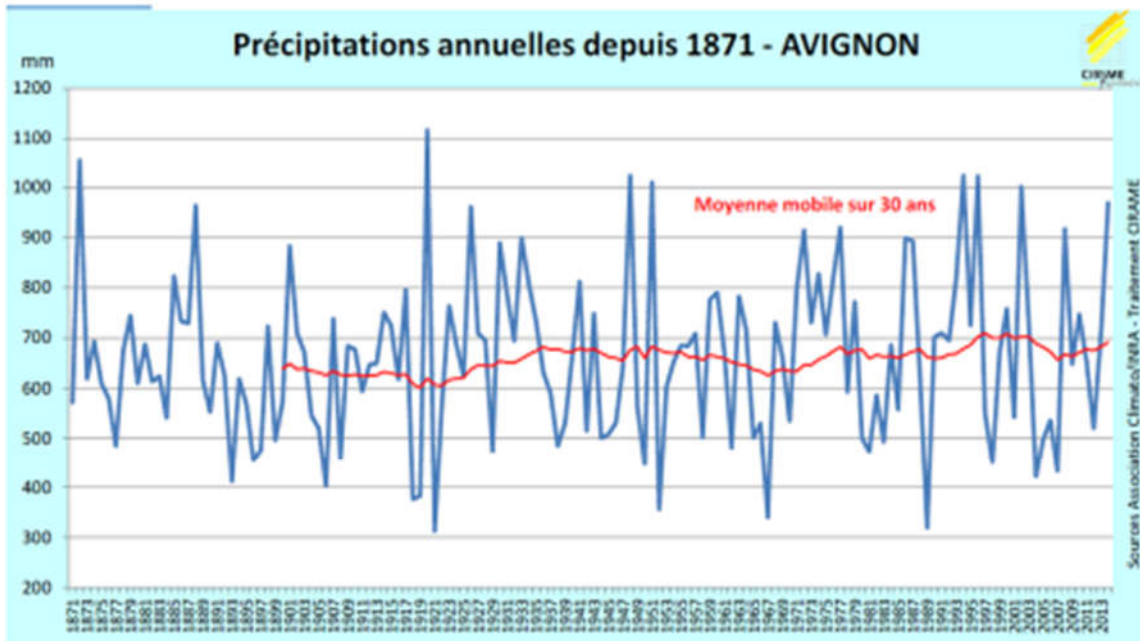


Indice d'Huglin

Indice d'Huglin : Basé sur la somme des températures et précipitations de la région de la France. L'indice de Huglin est un indicateur de la chaleur et de l'humidité. Il est utilisé pour classer les climats viticoles en cinq zones.

Zone	Indice d'Huglin
Climat viticole très chaud	> 3000
Climat viticole chaud	2500 - 3000
Climat viticole tempéré chaud	2000 - 2500
Climat viticole tempéré	1500 - 2000
Climat viticole frais	< 1500

Constat 3 : changement climatique autant d'eau dans l'année ...



Constat 3 : changement climatique

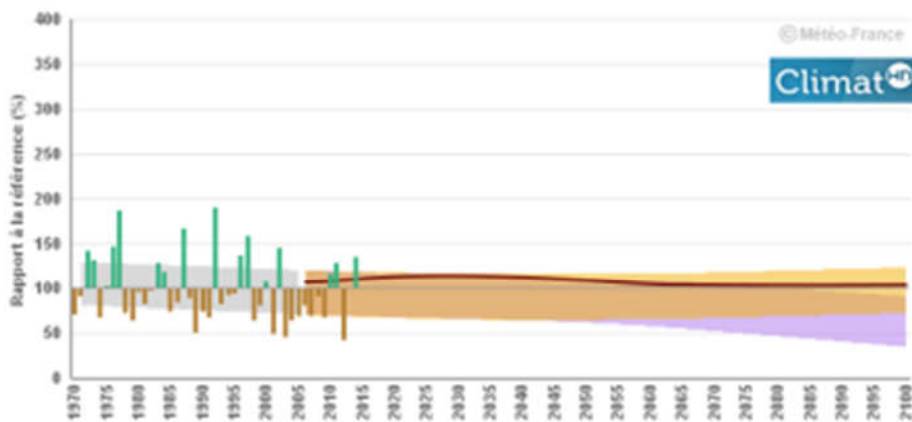
...



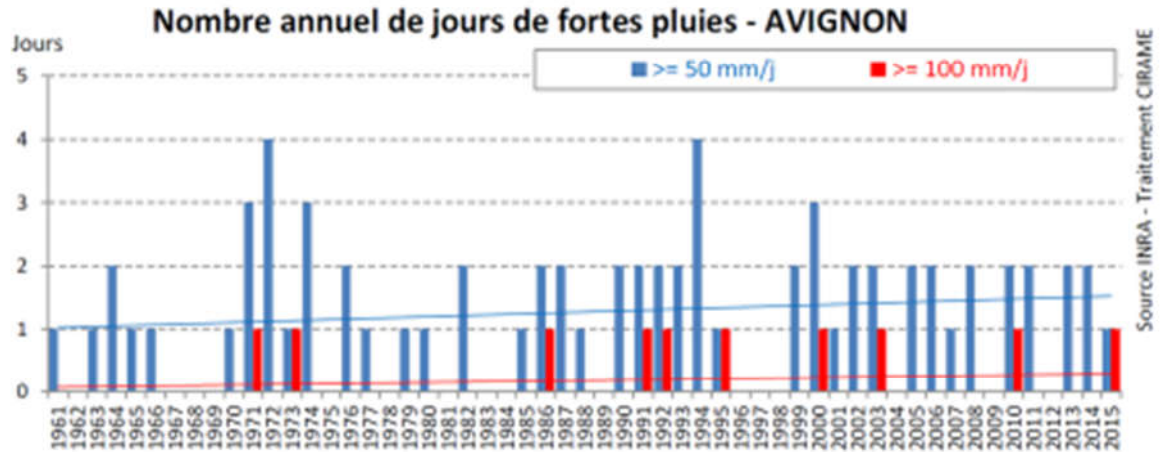
... mais pluies estivales à la baisse sans politique climatique visant à limiter les émissions de CO₂.

Graphique 17

Cumul estival de précipitations en Provence-Alpes-Côte d'Azur : rapport à la référence 1976-2005
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5

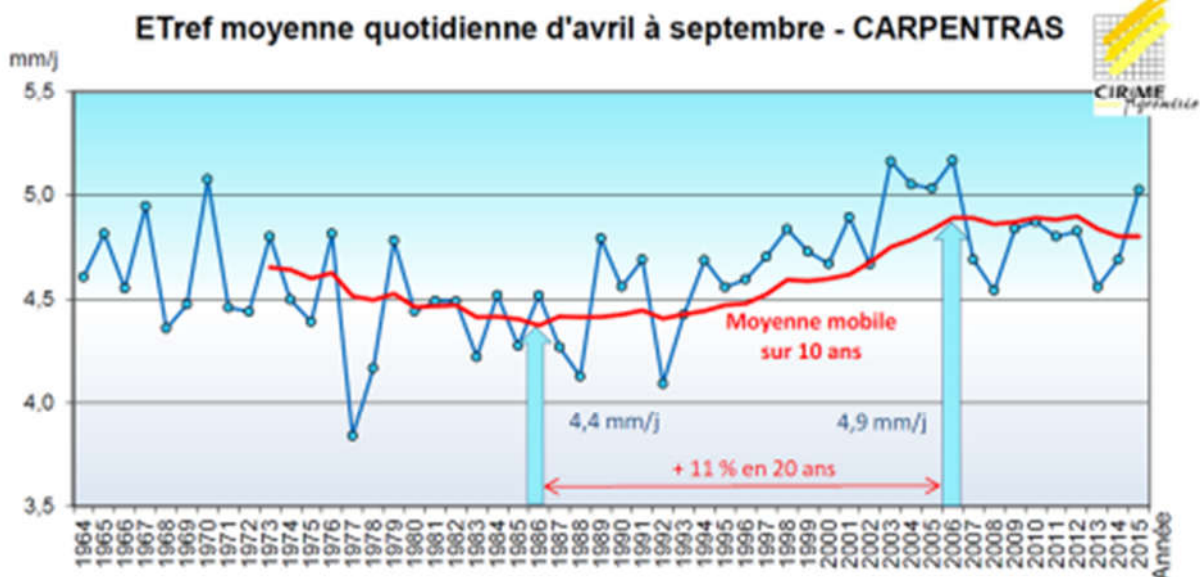


Constat 3 : changement climatique Augmentation des jours de fortes pluies



De 1961 à 1988 : 3 jours de pluies qui excèdent les 100 mm, contre 7 jours de 1989 à 2015.

Constat 3 : changement climatique Augmentation de l'évaporation



+ 100 mm en 20 ans

☛ Augmentation des besoins en eau en été



Pour tous



Pour l'agriculture



Pour les milieux naturels

☛ Comment s'adapter à horizon 2050 ?

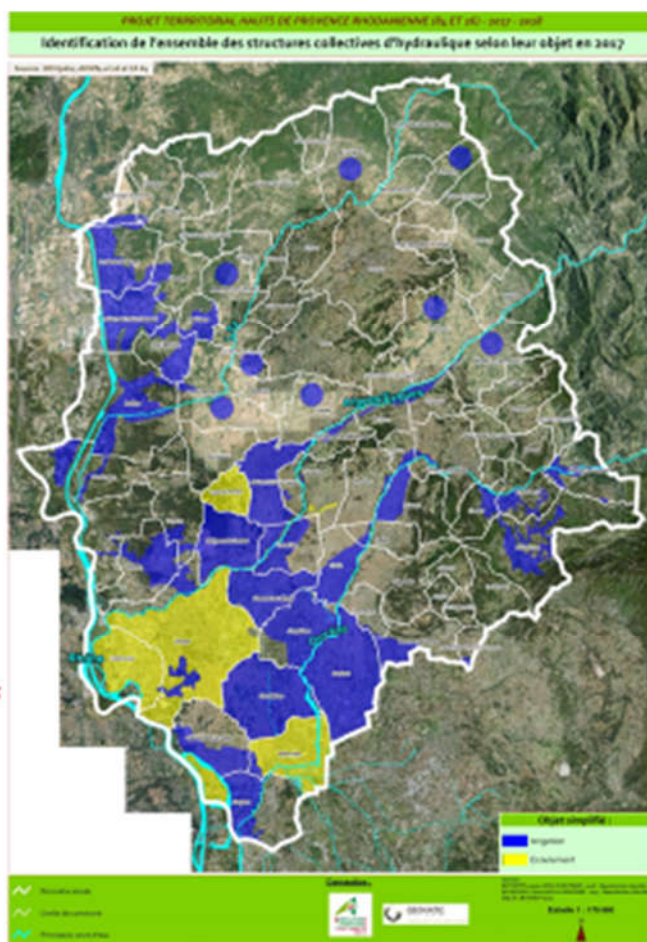


- Economiser l'eau : améliorer les rdt's des réseaux, diminuer les plvts,
- Adapter les équipements locaux : stade synthétique, rond points en minéral
- Adapter les productions agricoles en modifiant les pratiques culturales
- Moderniser les réseaux d'irrigation gravitaire
- Apporter de nouvelles ressources en eau dans les secteurs où les mesures d'adaptation n'auront pas été suffisantes

Constat 4 : Un territoire très agricole à sécuriser durablement

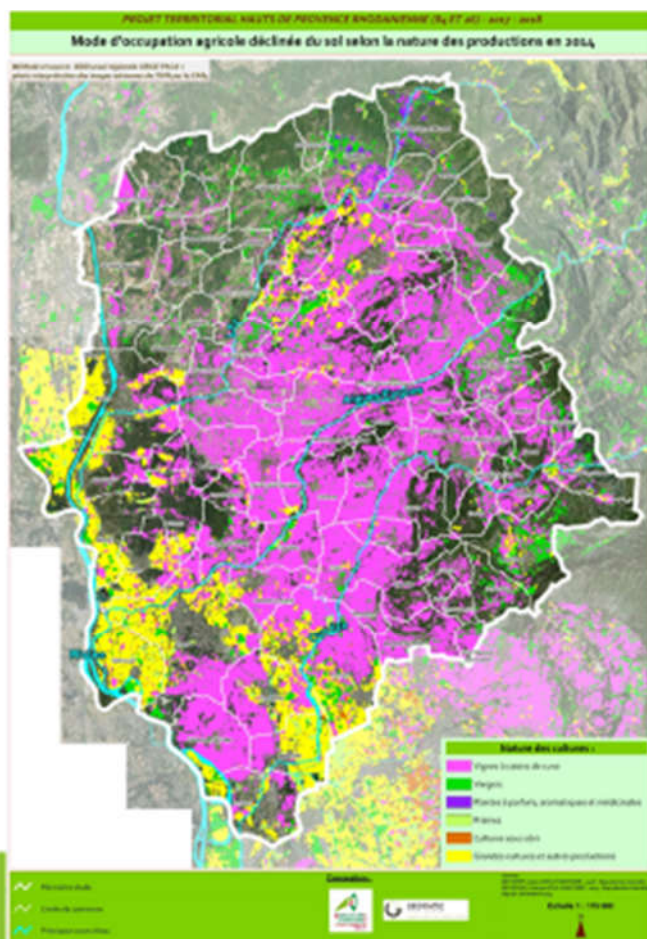
Quelques données démontrant le poids et la valeur de l'Agriculture dans ce territoire :

- 70 500 ha, soit **44 % du territoire**, composés d'une part de **territoires agricoles très productifs** et d'autre part de **terroirs viticoles diversifiés**, reconnus et emblématiques,
- **3 800 exploitations agricoles à dominante professionnelle**, dont plus de 520 orientées en Agriculture Biologique ; de **nombreuses structures coopératives** viticoles en l'occurrence...
- 45 000 ha irrigables (soit 27 % du territoire), mais plus de 25 000 ha des surfaces irrigables à partir de ressources en eaux déficitaires,
- 4 000 employeurs / plus de 40 000 emplois / plus de 15 000 ETP générés directement ou indirectement par l'agriculture locale en 2017,
- Un territoire localisé au cœur d'un bassin de consommation de 17 millions d'habitants (1 français sur 4 habitant à moins de 3h de camion de ce territoire).



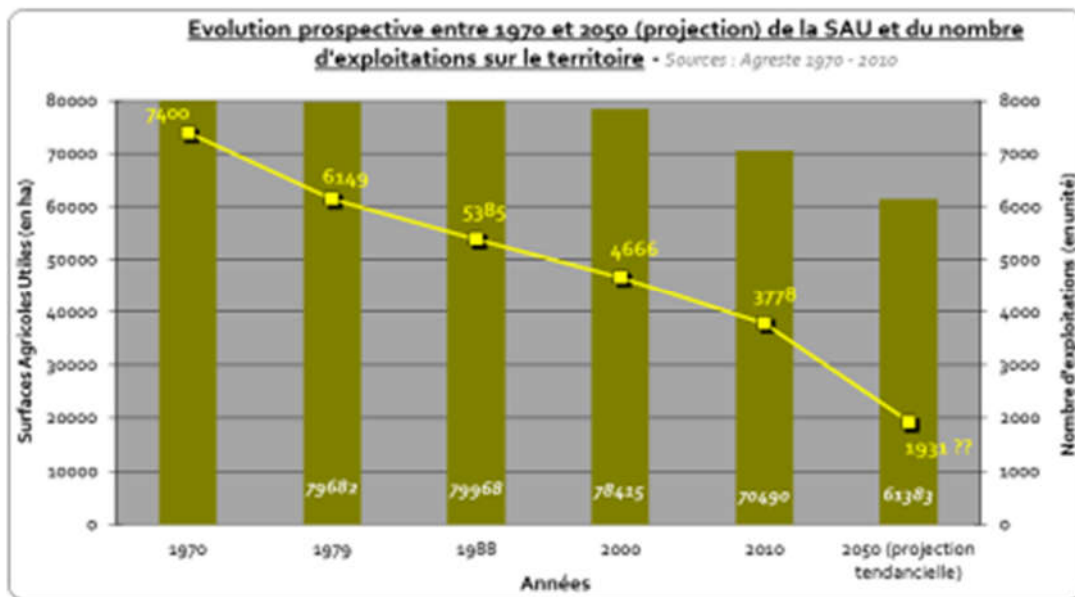
Constat 4 : Un territoire très agricole à sécuriser durablement

- **La viticulture, la filière phare du territoire** : en surfaces plantées, en surfaces inscrites en AOC/AOP, en nombre d'exploitations, en nombre d'emplois générés, en chiffre d'affaires,...etc,
- **Des terroirs viticoles exceptionnels, diversifiés et omniprésents** : plus de 100 000 hectares de surfaces inscrites en AOC / AOP viticoles (7 crus, CDR Villages, CDR, Ventoux et Grignan) sans oublier les surfaces valorisées en IGP
- **Des productions végétales et animales diversifiées et de qualité** : fruits (olives, abricots, raisin de table,...), plantes aromatiques et à parfum (lavandin), céréales (blé dur,...), fourrages, légumes...
- **Mais aussi des productions locales très spécifiques** comme les pépinières viticoles, semences, miel, truffes, fromage (chèvre), viande (ovine, volailles,...etc),...



Constat 4 : Un territoire très agricole à sécuriser durablement

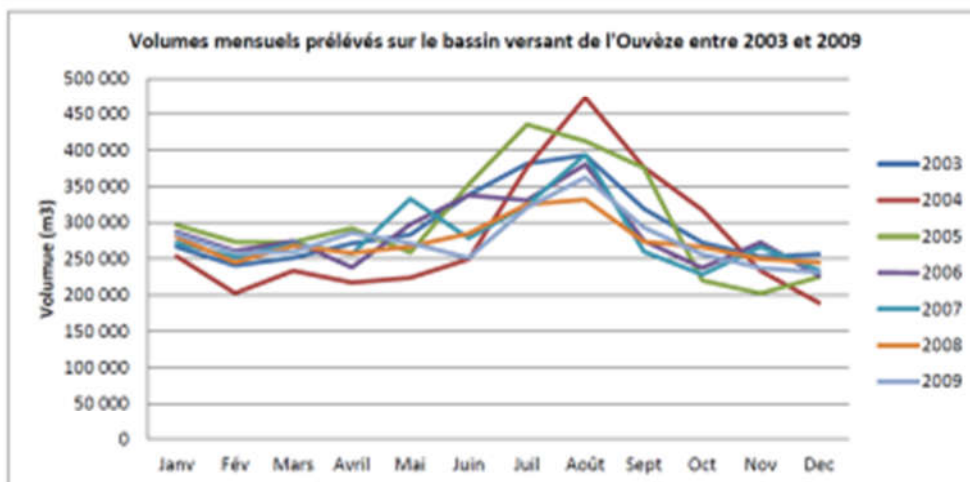
- Erosion des surfaces agricoles (- 10 000 ha en 40 ans)
- Recul très net du nombre d'exploitations avec la disparition d'1 entreprise sur 2 depuis 1970
Diverses raisons (phénomène de concentration des structures, conjoncture économique délicate à certaines périodes,...etc) mais un recul moins marqué que les moyennes observées à l'échelle départementale et régionale
- Combien d'exploitations agricoles sur ce territoire à l'horizon 2050 ?



Le projet de territoire Hauts de Provence Rhodanienne

Construire une vision
collective de la gestion de l'eau
en adaptation au changement
climatique

L'impact du tourisme



Risques & Développement
 Etude de détermination des volumes maximums prélevables sur le bassin versant de l'Ouvèze
 Septembre 2011
 Page 24

60 millions de m³ d'eau prélevés dans les ressources locales



Un projet pour ce territoire : gérer de manière concertée ses ressources en eau pour l'usage agricole



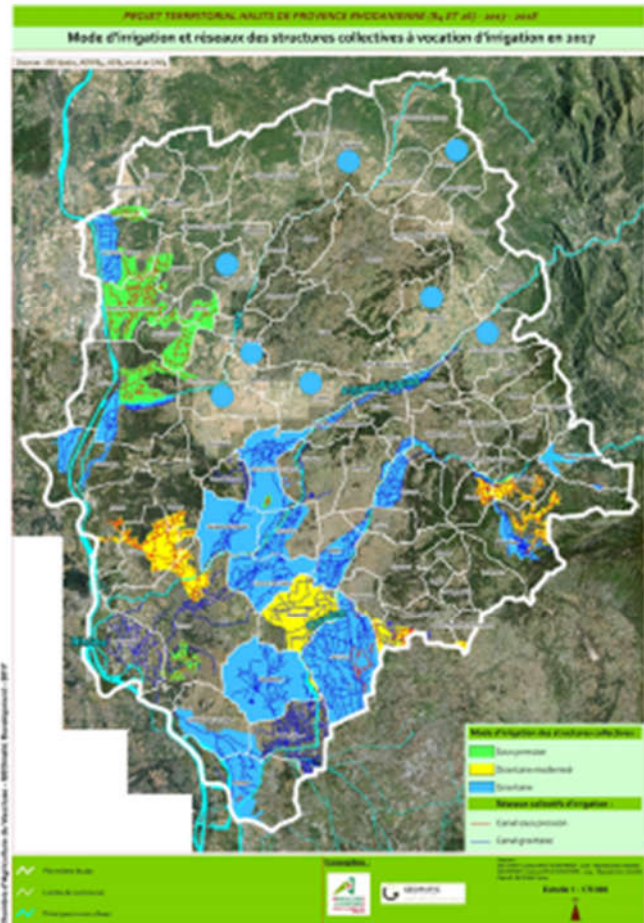
- **S'organiser entre USAGERS** pour décider ensemble du partage et de l'utilisation de l'eau:
 - ASAs, irrigants
 - Communes, Communautés
 - Syndicats de rivière
 - Départements, Régions, Etat
- Se mettre d'accord sur la manière de faire **des économies d'eau** sur les ressources locales
- Proposer **des actions de modernisation et de substitution pour permettre le développement** raisonné des réseaux d'irrigation

Sécuriser et développer les réseaux d'eau brute dans ce territoire en réponse au changement climatique et aux demandes d'économie d'eau

1. Irrigation = Dynamisme socio-économique

L'agriculture irriguée en région PACA et Languedoc-Roussillon, c'est :

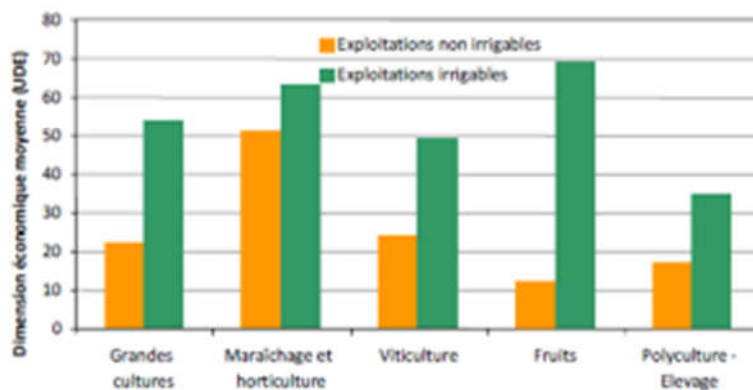
- + 8500 € de chiffre d'affaires par ha irrigué
- 22 emplois créés pour 100 ha irrigués
 - 13 emplois directs
 - 9 emplois indirects
- Arboriculture, maraichage, horticulture, riziculture n'existeraient pas sans irrigation
 - 8% de la SAU agricole
 - 60% du Produit Brut Végétal



1. Irrigation = Dynamisme socio-économique



Dimension économique moyenne selon l'accès à l'eau



L'accès à l'eau : un critère déterminant pour les exploitations agricoles

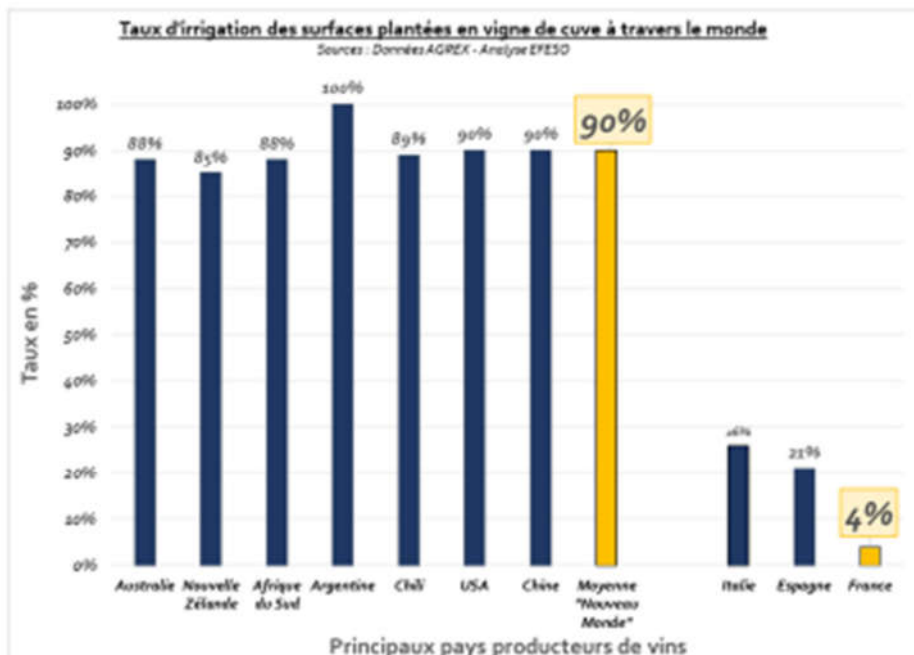
2. Irrigation = sécurité et compétitivité



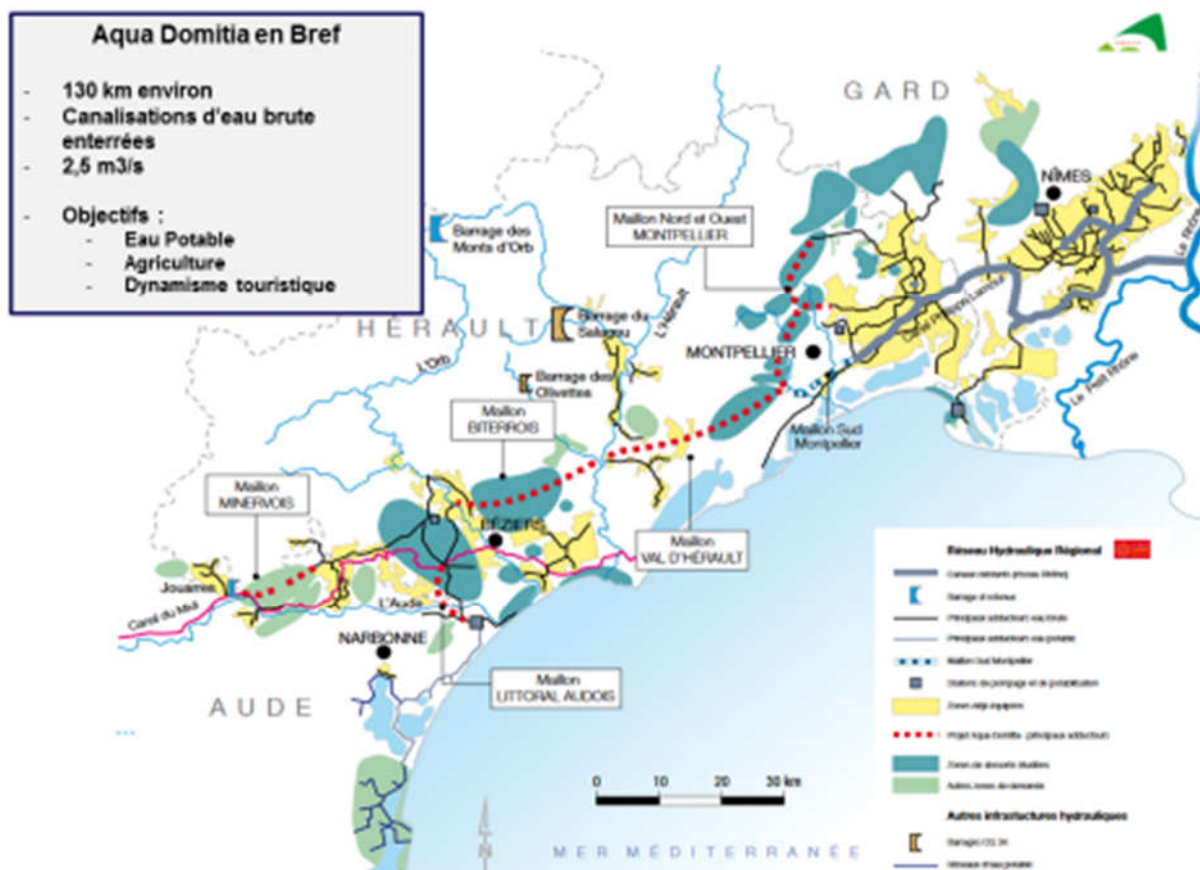
- Régulation de la production en qualité et quantité
- Assurance contre les risques de sécheresse, premier poste de dépenses du fonds des calamités agricoles en France



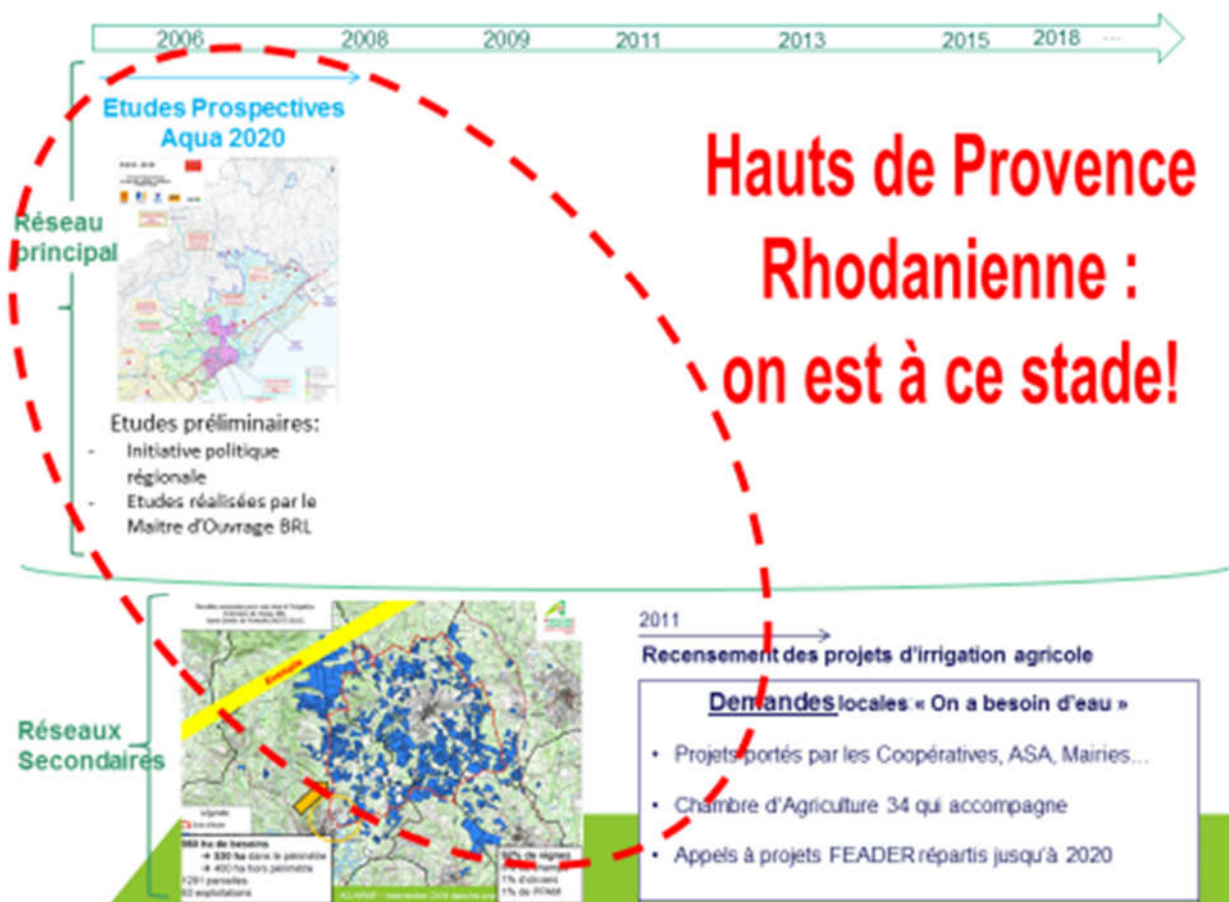
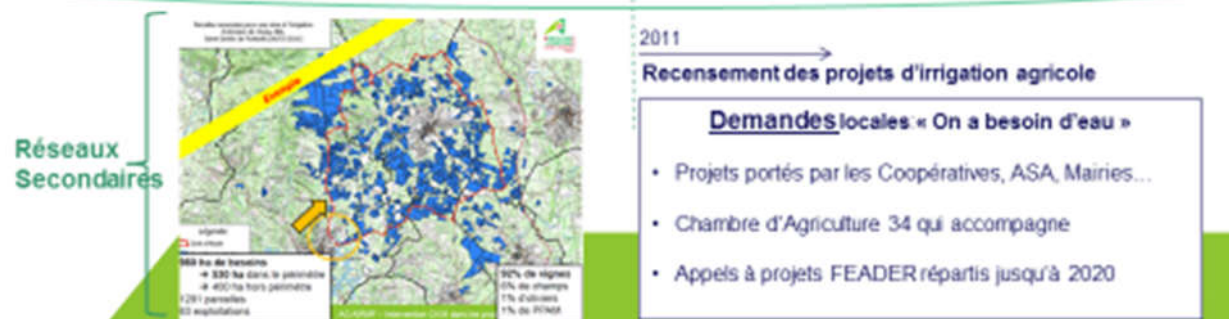
2. Irrigation = sécurité et compétitivité



L'exemple du projet de réseau d'irrigation Aqua-Domitia en Languedoc Roussillon



Source: Aqua Domitia_2012_Vers une sécurisation durable des besoins en eau de la région_Décision du maître d'ouvrage



Retour d'expérience AquaDomitia



Ce qui a bien fonctionné

- **Appui politique fort** du Maire de Montpellier/Psdt Région
- **Besoins en eau potable + eau agricole**
- Présence d'un maître d'ouvrage dynamique : la société du **Bas Rhône Languedoc**
- **Des volontés locales** de moderniser les anciens réseaux existants

Ce qui a moins bien fonctionné

- **Des hésitations politiques** dans le choix **des tracés des réseaux**
- **Des besoins très sous-estimés** (diagnostic fait en 2006, travaux en 2015)

L'intervention des Chambres d'agriculture dans le territoire Hauts de Provence Rhodanienne



Recenser les besoins en eau



- 4 réunions les 11 et 12 mai pour sensibiliser les exploitants agricoles
- Questionnaires adressés aux 3900 exploitations agricoles
- Enquêtes détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles dans secteurs à enjeux
- Enquêtes auprès des ASAs, Coopératives, Communes, Com Com, filières agricoles

PROJET TERRITORIAL
« Hauts de Provence Rhodanienne »
Enquête sur vos besoins en eau d'irrigation

De quel territoire souhaitez-vous bénéficier, afin d'obtenir les données en eau en Hauts de Provence Rhodanienne, afin d'être en adéquation avec vos besoins et de limiter au mieux les coûts de votre territoire, que vous ayez accès à l'irrigation par surface, par aspersion ou par goutte à goutte ?

Mont de tout le territoire **AVANT le 31 mai 2017** sur www.hautsdeprovence-rhodanienne.com ou par **remise en main propre** à **l'ASA de votre territoire** (adresse postale de votre territoire, à l'attention de l'ASA) ou à **la Commission ASAs** (www.hautsdeprovence-rhodanienne.com)

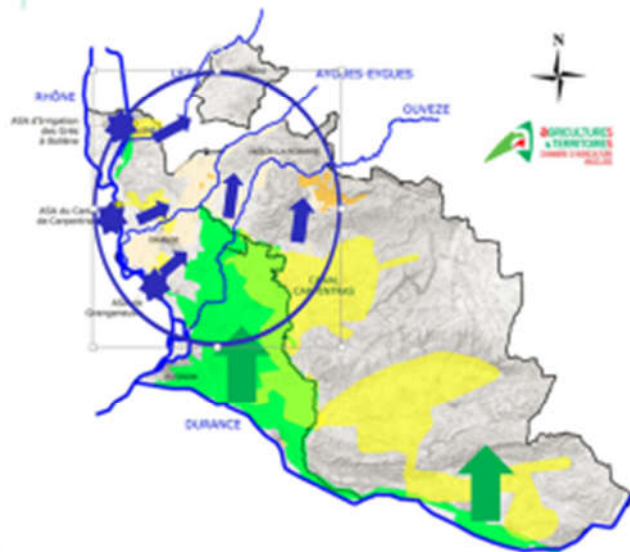
1. Profil de votre exploitation	
1.1. Dans quelle commune se situe votre exploitation ?	_____
1.2. Dans quelle(s) commune(s) exploitez-vous principalement ?	_____
1.3. Quelle est votre production agricole dominante ?	_____
1.4. Quel est le mode de production sur votre exploitation ?	<input type="checkbox"/> Agriculture pluviale <input type="checkbox"/> Agriculture biologique ou en conversion <input type="checkbox"/> Agriculture irriguée
1.5. Comment estimez-vous le dynamisme de votre exploitation ?	<input type="checkbox"/> En développement <input type="checkbox"/> En récession <input type="checkbox"/> En maintien <input type="checkbox"/> En reconversion
1.6. Quelle est la surface agricole utile totale de votre exploitation ?	_____ hectares
1.7. Comment se répartissent approximativement les productions de votre exploitation ?	
<input type="checkbox"/> Végétaux annuels : _____ ha (blé) _____ ha (maïs) _____ ha (colza) _____ ha (soja) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Végétaux pérennes : _____ ha (vigne) _____ ha (olivier) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Céréaliers : _____ ha (blé) _____ ha (maïs) _____ ha (colza) _____ ha (soja) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Végétaux d'hiver : _____ ha (blé) _____ ha (maïs) _____ ha (colza) _____ ha (soja) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Végétaux d'été : _____ ha (maïs) _____ ha (colza) _____ ha (soja) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Céréales d'hiver : _____ ha (blé) _____ ha (maïs) _____ ha (colza) _____ ha (soja) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Céréales d'été : _____ ha (maïs) _____ ha (colza) _____ ha (soja) _____ ha (autres) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Production animale (céréaliers) : _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Production animale (élevage) : _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha	
<input type="checkbox"/> Production animale (autres) : _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha (vache) _____ ha	

Facilitez nous la tâche en nous envoyant par mail, fax le bon à coller !

Proposer des scénarios d'aménagements



- Moderniser les réseaux anciens des ASAs Aygues Ouvèze pour faire des économies d'eau
- Etendre des réseaux sous-pression à partir des prises d'eau sur le Rhône en Vaucluse et en Drôme
- Mailler les réseaux existants avec l'eau de Durance : Canal Carpentras – ASAs Ouvèze
- Réaliser des aménagements locaux : forages collectifs, retenues collinaires



➤ Réaliser les réseaux d'irrigation



Identifier les porteurs de projets des travaux :

**ASAs,
Collectivités,
Société d'aménagement,
autres entités à créer ...**

Convaincre les partenaires de l'intérêt collectif à soutenir les projets

Obtenir les autorisations administratives

Quelles suites immédiates?



- **Principaux vecteurs de diffusion des informations:**
 - Site de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse
 - Site de la Préfecture de Vaucluse
 - Presse locale et Agricole
- **Échéances à venir**
 - **Juillet 2017:** publication du compte-rendu des réunions et des réponses à toutes les questions écrites
 - **Premier trimestre 2018 :** résultats de l'enquête sur les besoins en eau :
 - Cartographie des secteurs prioritaires
 - Scénarios d'aménagements pour ces secteurs



❖ Comptes rendus des réunions :

Des comptes rendus détaillés de chacune des réunions, et notamment des débats qui ont eu lieu à travers elles, ont été établis. Ils sont disponibles via les liens ci-dessous :

- [COMPTE-RENDU DES REUNIONS A L'ATTENTION DES AGRICULTEURS](#)
- [COMPTE-RENDUS DES REUNIONS A L'ATTENTION DES ELUS](#)

Ou sur simple demande au 04 90 23 65 13.

❖ Contacts :

Chambre d'agriculture de Vaucluse : 04 90 23 65 13

Direction départementale des Territoires de Vaucluse : 04 88 17 87 55

